

Vizille

Entre antennes relais et compteur Linky : le point sur les ondes

Mercredi dernier, le collectif “Vizille sans interférences” a organisé une soirée projection/débat dans la salle République en présence de Jean Rinaldi, de CCARRA (Coordination citoyenne antennes-relais Rhône-Alpes) et d’une quarantaine de personnes.

Le film “Les sacrifiés des ondes” de Jean-Yves Bilien, sur les dangers de l’exposition aux ondes, a été projeté, dans lequel interviennent des personnes électrosensibles et des spécialistes éminents.

Il a ensuite été question des compteurs intelligents et communicants d’ERDF appelés Linky, pour savoir quels en sont les dangers (si danger il y a) et les recours face à leur installation quasi obligatoire dans toutes les habitations.

“Vizille sans interférences” va envoyer une assignation aux opérateurs

Puis un point a été fait sur les antennes-relais, en place et à venir, au stade de rugby, avant une analyse des mesures faites autour du stade : plus de 13 points de mesure ont été relevés avec des résultats de 0,18 à 0,84 volts/mètres et 0,8 à 1,3 volts/mètres en extrapolant (utilisation intensive).

Ces mesures si elles sont en dessous des normes admises, sont cependant au-dessus des chiffres annoncés par les opérateurs, qui prévoyaient 0,38 volts/mètres pour trois antennes, alors qu’une seule est actuellement implantée.

De ce fait, les actions juridiques engagées par le collectif le sont par rapport à la perte de patrimoine, estimée à 20 %. Ainsi par le biais d’un avocat, Maître Corneloup, une assignation va être envoyée auprès des opérateurs pour que soient enlevées la ou les antennes ou obtenir un dédommagement financier du prix de l’immobilier.